



ref.LEX

Réforme - Réflexion - Référence

« Le contrat : piège ou opportunité ? »

le 21 octobre 2022, de 8h30 à 16h30,
à l'Université Catholique de Lyon.

PROGRAMME

ref.LEX : c'est quoi ?

En 2022, le Tribunal de commerce de Lyon, l'Ordre des Avocats de Lyon, l'Université Jean Moulin Lyon 3 et l'IFPPC ont créé ensemble ref.LEX ! Un **groupe d'échanges** qui souhaite faire connaître, grâce à la participation de magistrats, avocats, universitaires, administrateurs et mandataires de justice, l'**utilité et la spécificité du droit au service de la justice commerciale**.

Le groupe entend se réunir régulièrement pour mener des **réflexions** sur les différentes réformes et sujets juridiques d'actualité touchant le **monde économique**.

En complément des rencontres trimestrielles, ref.LEX organise le 21 octobre 2022 un **colloque** à l'UCLY sur : « **Le contrat : piège ou opportunité ?** ». Cette rencontre permettra d'**approfondir la**

réflexion sur les difficultés juridiques rencontrées par les entreprises et l'ensemble des acteurs de la justice commerciale.

Cette **journée d'échanges** apportera aux **entrepreneurs et aux acteurs de la justice commerciale des réponses et pistes de réflexions** sur les problèmes qu'ils rencontrent en **matière contractuelle**.

« Le contrat : piège ou opportunité ? »

Animation par Jean-Pierre VACHER, Directeur de Lyon Décideurs et Président du Club de la presse de Lyon

Présentation par les 4 signataires de la convention ref.LEX

- Monsieur le Professeur **Nicolas BORGA**, Professeur à l'Université Jean Moulin - Lyon 3
- Monsieur le Président du Tribunal de commerce **Thierry GARDON**
- Madame la Bâtonnière **Marie-Josèphe LAURENT**
- Monsieur le Président de la compagnie régionale de l'IFPPC, Maître **Jean-François GUYONNET**

Témoignage vidéo de **Madame Valérie LORENTZ-POINSOT**, Directrice Générale du Laboratoire BOIRON

9h - 12h30 : Matinée – plénière

« **Négocier le contrat, renégocier le contrat et rompre le contrat : retours d'expériences de chefs d'entreprises** »

1 - Bilan de la réforme du droit des obligations,
par Monsieur le Professeur François **CHENEDE**, Professeur à l'Université Jean Moulin - Lyon 3

2 - Témoignages interactifs de 4 chefs d'entreprises :

- Monsieur **Sébastien BEYET**, CEO de la société AGICAP, transformation digitale de la finance
- Monsieur **Olivier De La Clergerie**, Directeur Général du groupe LDLC
- Monsieur **Philippe SUMEIRE**, Directeur Général et Directeur Juridique du Groupe SEB
- Monsieur **Philippe DURIEZ**, Directeur Général du Groupe AOSTE

Ces témoignages feront l'objet d'un échange avec des invités du monde du droit :

- Monsieur le Professeur François **CHENEDE**, Professeur à l'Université Jean Moulin - Lyon 3
- Maître **Vincent ROUSSEAU**, Administrateur Judiciaire, ancien président de l'IFPPC et actuel rapporteur de l'IFPPC
- Maître **Charles CROZE**, Avocat associé au Barreau de Lyon (CARNOT AVOCATS)
- Maître **Luc-Marie AUGAGNEUR**, Avocat associé au Barreau de Lyon (CVS AVOCATS)
- Maître **Anne BOLLAND-BLANCHARD**, Avocate associée au Barreau de Lyon (FIDUCIAL LEGAL BY LAMY)

12h30 - 14h : Cocktail déjeunatoire

14h - 15h30 : Ateliers thématiques

Atelier 1 - Le contrat et les relations de distribution

1. **La franchise participative : un piège ou une opportunité ?**
2. **Comment négocier avec un distributeur ?**
3. **Les clauses sensibles dans les rapports de distribution (aspects droit de la concurrence)**

Intervenants :

- **Monsieur le Professeur Jean-Christophe RODA**, Professeur à l'Université Jean Moulin - Lyon 3
- **Maître Sébastien SEMOUN**, Avocat associé au Barreau de Lyon (LEXCASE)
- **Maître Marie du GARDIN**, Avocate associée au Barreau de Lyon (FIDAL)
- **Monsieur Ludovic DEGRES**, Directeur Général Exécutif Adjoint, Proximité, Franchise et Développement du Groupe CASINO
- **Monsieur Pierre MARTINET**, Président-fondateur de PIERRE MARTINET

Atelier 2 - Anticiper ou faire face à la défaillance économique

1. **Les difficultés liées au contrat, sources de défaillance**
2. **L'intérêt de la procédure collective face au contrat / Éviter la rupture des contrats**
3. **La réorganisation du contrat à l'occasion d'une procédure amiable ou judiciaire**

Intervenants :

- **Monsieur le Professeur Nicolas BORGA**, Professeur à l'Université Jean Moulin - Lyon 3
- **Maître Julien HERLEMONT**, Avocat associé au Barreau d'Annecy (LEGALPS AVOCATS)
- **Madame Hélène LAPERRIERE**, Dirigeante des Transports LAPERRIERE
- **Madame Delphine MAURIN**, Juge Commissaire au Tribunal de Commerce de Lyon
- **Maître Thibaut POINSARD**, Mandataire Judiciaire, MP ASSOCIES, Vice-Président de l'IFPPC
- **Maître Vincent ROUSSEAU**, Administrateur Judiciaire, ancien président de l'IFPPC et actuel rapporteur de l'IFPPC
- **Maître Patricia SEIGLE**, Avocate associée au Barreau de Lyon (SEIGLE SOUILAH DURAND-ZORZI)

Atelier 3 - Le contrat face aux problèmes d'approvisionnement

1. **Le problème des contrats en cours**
2. **Comment négocier l'avenir ?**

Intervenants :

- **Monsieur le Professeur William DROSS**, Professeur à l'Université Jean Moulin - Lyon 3
- **Maître Marion LINGOT**, Avocate associée au Barreau de Lyon (FIDUCIAL LEGAL BY LAMY)
- **Monsieur Thierry REGOND**, Vice-Président du Tribunal de Commerce de Lyon
- **Monsieur Ludovic OUVRY**, Président de la société OUVRY
- **Monsieur Didier PETETIN**, Directeur Général Délégué du Groupe VICAT
- **Madame Clémentine GALLET**, Présidente de CORIOLIS COMPOSITES et Présidente du comité AERO-PME du GIFAS (Groupement des Industries Françaises Aéronautiques et Spatiales)

15h30 - 16h : Pause / Café

16h - 16h30 : Synthèse de la journée, des ateliers et des travaux du matin

par **Monsieur le Professeur Yves REINHARD**, Professeur à l'Université Jean Moulin - Lyon 3

Université Catholique de Lyon
10 place des archives, 69002 Lyon
(arrêt de tram : Place des Archives)

Valide 6H de formation.
Formation non prise en charge par le FIF-PL

